

RWANDA

**10 ans après
le génocide**



2 €

Sommaire

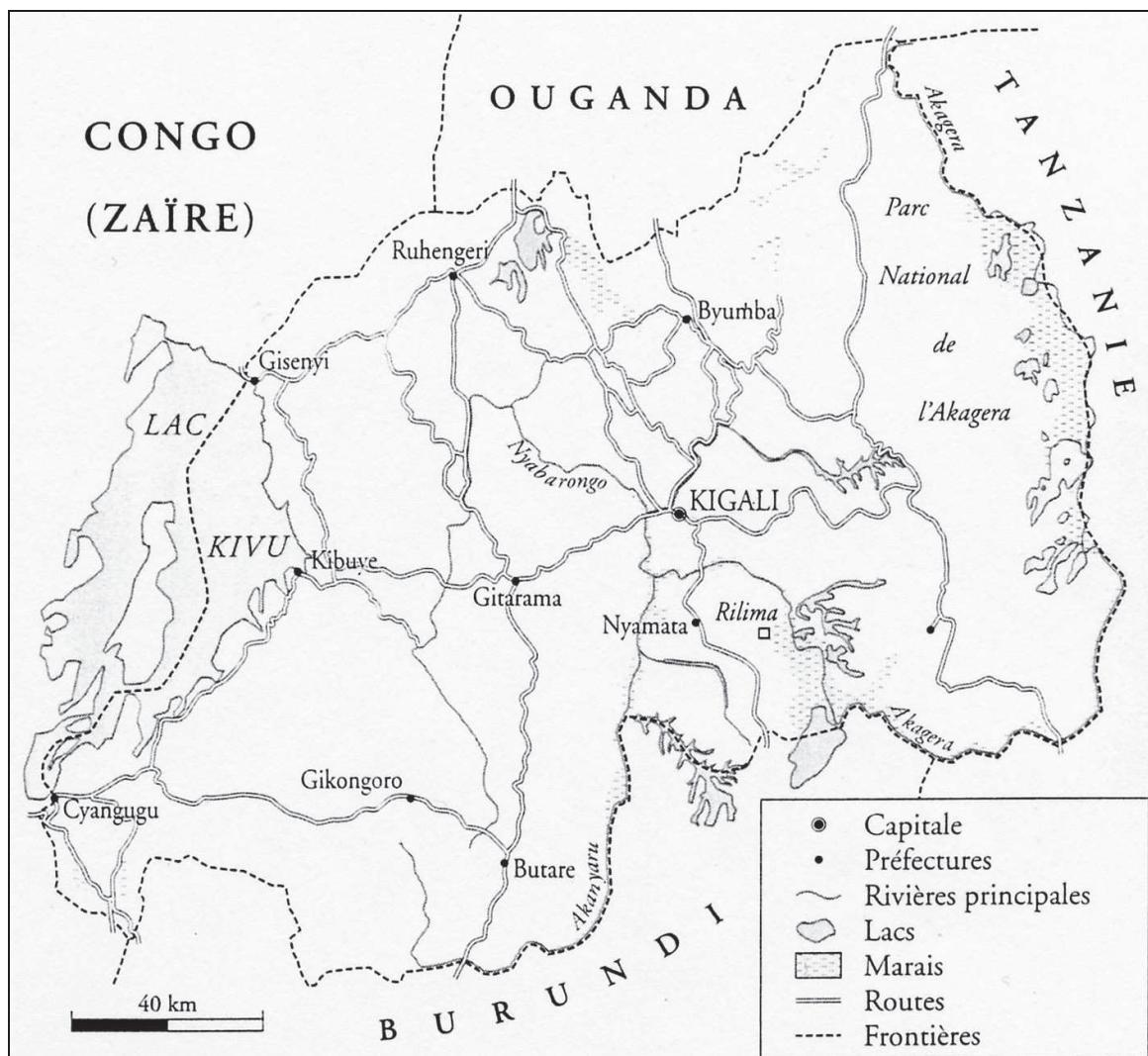
Page 3 L'impérialisme français complice du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994

Page 13 La résistance héroïque à Bisesero

Page 17 L'idéologie, condition du génocide

Page 26 Le négationnisme, arme idéologique des génocidaires

Page 33 Pour en savoir plus



L'impérialisme français complice du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994

Alors que les Rwandais s'apprêtent à commémorer les dix ans du génocide, les autorités françaises, *Le Monde* et *Libération* s'intéressent soudainement à la boîte noire de l'avion d'Habyarimana. Le crash de cet avion, selon eux, aurait « déclenché » le génocide de 1994. Or le juge Bruguière a conclu, après enquête, que le Front patriotique rwandais (FPR), qui a pris le pouvoir au Rwanda et a mis fin au génocide, était à l'origine de l'attentat. A la mi-mars 2004, Paul Kagame (en visite en Belgique) s'est insurgé contre ces accusations et a rappelé à la France son implication directe et sa complicité dans le génocide.

Ce génocide était prêt à être exécuté lorsque l'avion d'Habyarimana a été abattu. Cet attentat ne fut donc qu'un prétexte au déclenchement du génocide. Chercher aujourd'hui qui est responsable du crash revient à vouloir lui attribuer la responsabilité du génocide. Comme par hasard, c'est la France qui met ça sur le tapis, pour faire porter la responsabilité du génocide au FPR. Voilà qui s'inscrit tout à fait dans les thèses négationnistes et révisionnistes de l'Etat français, initiées par François Mitterrand dès 1994. Le camp choisi par la France est clairement celui de l'ancien dictateur Habyarimana, dont la femme déclarait le 28 juillet 1994 : « *La responsabilité des massacres interethniques actuellement menés au Rwanda ne saurait incomber qu'aux seuls auteurs de l'attentat perpétré le 6 avril 1994* ». Quoi de mieux pour se dédouaner d'un programme d'extermination ?

Le 6 avril 1994, l'avion du président Juvénal Habyarimana est abattu par deux missiles sol-air en arrivant au-dessus de Kigali, la capitale



rwandaise. A son bord, trois Français composant l'équipage et le président du Burundi voisin, Cyprien Ntaramira. Avant même que la nouvelle de l'attentat soit diffusée par les médias (notamment la radio), des barrages se dressent dans la ville, où l'identité des passants est contrôlée. Car sur les cartes d'identité figure la mention ethnique (comment reconnaître sinon un Tutsi d'un Hutu ?). Les Tutsi sont séparés des autres et massacrés. Les personnalités de l'opposition Hutu sont également exécutées par les milices Interahamwe et la Garde présidentielle qui vérifient, sur leurs listes, les noms des personnes à éliminer. Le 7 avril, Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre, est assassinée, ainsi que les dix casques bleus belges chargés de sa protection. D'autres ministres et responsables politiques démocrates subissent le même sort. Le massacre systématique des Rwandais Tutsi commence, parfois sur simple dénonciation. Leur élimination a par ailleurs été minutieusement préparée, organisée, hiérarchisée, encadrée. Dans les jours qui suivent, elle s'étend progressivement autour de Kigali, là

où les préfets et les bourgmestres encouragent la population à se rendre « *au travail* », c'est-à-dire à éliminer tous les Tutsi, et ceux qui les défendent : hommes, femmes, enfants, vieux, jeunes, bébés, tous doivent cesser de respirer, pour qu'il n'en reste pas un seul. Une des particularités du génocide au Rwanda c'est la participation massive de la population aux tueries.

Ceux qui refusent de tuer sont menacés d'être tués à leur tour. Les armes des génocidaires : la machette, le fusil, le gourdin, le viol

Le viol, arme du génocide

Le viol a été pratiqué de manière systématique et programmée dans toutes les régions du pays. Il a été encouragé par les miliciens et certaines femmes publiques qui ont incité les hommes au viol. L'objectif était bien de détruire les liens d'une communauté en enfermant les femmes dans le silence, en les anéantissant psychiquement, en rompant leurs liens familiaux, en les contaminant par le virus du sida, les rendant ainsi dangereuses pour autrui, et leur imposant en même temps une mort à retardement.

Violées avant d'être tuées, ou violées puis laissées en vie après avoir assisté au massacre des leurs. Violées immédiatement après leur accouchement. Ou massacrées puis violées. Violées et torturées, avec une perversité sadique, cohérente avec le projet génocidaire : femmes violées à qui les bourreaux introduisent ensuite un couteau dans le vagin pour empêcher toute procréation ultérieure.

Violées pendant plusieurs mois par des miliciens qui les cachaient en disant leur avoir sauvé la vie et menaçaient en permanence de les exécuter. Violées collectivement. Violées et prostituées pour assouvir les besoins sexuels des miliciens et militaires, dans des camps, dans les états-majors...

Impossible de savoir combien de femmes en ont été les victimes car aujourd'hui encore les auteurs de viols vivent librement au Rwanda ou ailleurs et les femmes craignant leur retour, se taisent pour protéger leur vie. Parmi les victimes, nombreuses sont celles qui se sont retrouvées enceintes de leur violeur-bourreau. Comme l'Eglise interdit l'avortement, beaucoup d'entre elles ont cherché à s'auto-avorter, ont projeté de tuer l'enfant ou se sont suicidé lorsqu'elles ont découvert la grossesse.

systématique (voir ci-dessous). Les ordres d'extermination, ce sont les notables locaux de l'administration, de l'église, de l'armée et les intellectuels qui les donnent. Les médias aussi, notamment la Radio RTLM : « *Les Tutsi sont en train de disparaître de la surface de la Terre. Petit à petit ils seront anéantis. Venez mes amis, célébrons l'extermination des Tutsi ! Dieu récompensera les justes...* » Les assassins pillent, tuent, torturent, rivalisent dans l'horreur, tandis que les autorités locales comme les autorités internationales leur offrent l'impunité.

Déjà en 1959, sous couvert de « révolution sociale », le massacre de dizaines de milliers de Tutsi trouvait l'absolution de l'Eglise, de l'armée et de l'administration coloniale. En 1963, plusieurs autres dizaines de milliers de Tutsi sont exécutés au cours du « petit génocide » de Gikongoro. 200 000 Tutsi fuient vers l'Ouganda, le Zaïre et le Burundi voisins et des membres Tutsi du gouvernement sont assassinés. Ces massacres sont eux aussi passés sous silence par le gouvernement rwandais, l'Eglise et la tutelle belge. A chacun des

sanglants pogroms de 1961, 1962, 1963, 1973, 1990, 1991, 1992, 1993, les responsables ne sont pas inquiétés ce qui prépare et garantit l'impunité pour le génocide de 1994.

Lorsque les préfets et les bourgmestres reçoivent de Kigali l'ordre d'exterminer les Tutsi, dans toutes les régions du pays, les massacres s'amplifient et gagnent toutes les préfectures. Mais certains résistent. A Butare, le préfet s'oppose aux massacres. Le 19 avril, il est arrêté

Glossaire des sigles

FPR	Front patriotique rwandais, armée constituée par les exilés opposants au régime d'Habyarimana qui n'ont pas obtenu leur retour au Rwanda et leur participation à la vie politique malgré leurs démarches diplomatiques
FAR	Forces armées rwandaises, armée régulière du gouvernement génocidaire
GIR	Gouvernement intérimaire rwandais, mis en place par les génocidaires
ONU	Organisation des nations unies
ZHS	Zone humanitaire sûre, zone sous protection de l'armée française pendant l'opération Turquoise et qui a servi de zone de repli aux génocidaires
MINUAR	Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda
CDR	Coalition pour la défense de la République, un des partis représentés dans le gouvernement intérimaire rwandais
RTLM	Radio télévision des Mille Collines, organe de propagande des génocidaires

et exécuté afin que l'entreprise génocidaire puisse s'enclencher. A Giti, le bourgmestre refuse de l'appliquer comme il le raconte à une rescapée du génocide : « *Les autorités de Byumba nous ont donné des armes à distribuer à la population. Je les ai prises mais je les ai distribuées aux conseillers communaux avec mission de les utiliser pour protéger la population. Quant aux machettes, il n'est pas venu aux autorités de nous en distribuer vu mon peu d'entrain à déclencher le génocide. [...] Sans le feu vert des conseillers, aucun paysan n'a osé prendre l'initiative de tuer. Nous n'aurions pas tenu si le FPR n'était arrivé le 23 avril.* » Autre exemple, sur la colline de Bisesero (voir plus loin) la population organise une résistance héroïque avec pour seules armes des pierres contre des fusils. Le FPR, qui a lancé l'offensive à Kigali le 8 avril contre l'armée de l'ancien régime, les Forces armées rwandaises (FAR), met un terme au génocide par sa victoire militaire. La fin de la guerre est annoncée le 17 juillet 1994, après la prise de Gisenyi. Un gouvernement d'union nationale comprenant des membres du FPR et des survivants de l'opposition démocratique est constitué.

L'ONU, qui savait depuis de longs mois qu'un génocide se préparait, reste passive. Le 21 avril, le Conseil de sécurité décide de réduire le nombre de casques bleus présents au Rwanda et évacue les 4/5^e de ses effectifs. Les pays occidentaux se sont contentés d'évacuer leurs ressortissants. Le 9 avril, la Belgique envoie des troupes pour rapatrier les Occidentaux et quelques Tutsi. La France, elle, appelle cette opération Amaryllis et s'illustre par le rapatriement du chien de l'ambassadeur plutôt que par celui du personnel Tutsi, immédiatement exécuté après le départ des derniers Français. Notre pays choisit d'offrir un refuge à Agathe Habyarimana, veuve de l'ancien président et cofondatrice de la radio-télévision « pousse au crime » des Mille Collines, qui a inspiré les escadrons de la mort appelés « réseaux Zéro » et dont la famille a collaboré au dispositif génocidaire. En ce début avril 1994, toutes les archives de l'ambassade de France sont détruites sur ordre de l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud qui encadre également la constitution du gouvernement intérimaire rwandais (GIR) génocidaire. Ce soutien sans faille remonte à plusieurs années et se prolonge pendant et après le génocide.

Avant le génocide

En 1975, Valéry Giscard d'Estaing signe avec Habyarimana un accord d'assistance militaire entre les deux pays dans lequel la France s'engage à fournir une aide en armement, à hauteur de 4 millions de francs par an.

Au début des années 80, François Mitterrand place son fils Jean-Christophe à la tête de la cellule Afrique de l'Elysée.

Le 1^{er} octobre 1990, le FPR (organisation d'exilés opposants rentrés en lutte armée après avoir tenté en vain d'obtenir leur retour au Rwanda par la diplomatie) qui appuie l'opposition intérieure démocratique au régime Habyarimana attaque le Rwanda depuis l'Ouganda. Trois jours plus tard, François Mitterrand décide d'une intervention française pour épauler le dictateur rwandais : l'opération Noroît. Ainsi, 150 hommes du Régime étranger des parachutistes sont envoyés sur le front et plus tard, 450 autres militaires les rejoindront. Dans la nuit du 4 au 5 octobre, une attaque sur Kigali est simulée avec le concours des Français de la Mission d'assistance militaire et de Noroît. Les troupes françaises repoussent le FPR en Ouganda. Tandis que les Belges, présents aussi militairement décident de retirer leurs troupes, les Français restent. En novembre, la France accorde un prêt de 84 millions de francs soit disant « pour le développement », en fait pour acheter des armes. Le mois suivant, la Caisse centrale de coopération économique de Paris accorde un prêt de 49 millions de francs pour un vague motif de « réalisation de divers projets ». La revue Kangura, principal support de propagande du « nazisme tropical » offre en décembre sa 4^e de couverture à une photo de François Mitterrand en légendant : « *Les vrais amis, on les rencontre dans les difficultés* ».

Entre 1991 et 1994, les militaires et officiers français interviennent face au FPR, participent aux interrogatoires « musclés » des prisonniers, forment certains Interahamwe (milices de tueurs qui encadreront le génocide). En 1992, le lieutenant-colonel Chollet, détaché par la Mission militaire de coopération auprès de Habyarimana, dirige et réorganise l'armée rwandaise. Parallèlement, Paul Barril (qui trempe dans les affaires louche de l'Elysée depuis longtemps, notamment dans l'affaire des Irlandais de Vincennes) est



mis en contact avec les extrémistes hutu. En février 1993, il est engagé par le ministre rwandais de la Défense pour une mission au nom de code évocateur « opération Insecticide ».

Le Crédit lyonnais couvre en 1992 un contrat égyptien de 6 millions de dollars de fourniture d'armes au Rwanda. Entre 1990 et 1993, le Rwanda se fait livrer pour 86 millions de dollars d'armes par an, par une manufacture d'armes sud-africaine. A chaque offensive du FPR, les militaires français font barrage. Deux compagnies additionnelles sont même envoyées en renfort en février 1993. Après quoi le ministre de la Coopération française Maurice Debarge, en visite à Kigali, appelle à un « front commun » contre le FPR. Cependant, le gouvernement rwandais et le FPR sont en pourparlers à Arusha (Tanzanie) pour conclure un cessez-le-feu et obtenir un gouvernement de transition. Une des conditions pour aboutir est le retrait des troupes étrangères. Les militaires français commencent donc à se retirer progressivement.

Le général Jean Varret, qui était à la tête de la Mission militaire de coopération est « démissionné » après avoir exprimé son désaccord quant à la politique de la France au Rwanda. Il est remplacé par un homme de Mitterrand, le général Huchon, ancien commandant du 1^{er} Régiment parachutiste d'infanterie de marine.

Le 21 janvier 1994, un avion cargo qui avait chargé à Châteauroux des munitions pour les Forces armées rwandaises est intercepté par la

Minuar (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda). Quatre semaines plus tard, onze militaires français du Département d'assistance militaire à l'instruction sont reconnus, en civil, à Kigali qu'ils avaient officiellement quittée deux mois plus tôt. Le jour de la destruction de l'avion d'Habyarimana, seul le commandant français de Saint-Quentin est autorisé à se rendre sur les lieux de l'attentat par la Garde présidentielle. Aux premiers jours du génocide, Paul Barril, toujours au Rwanda, est hébergé à l'ambassade de France.

Pendant le génocide

L'opération Amaryllis de rapatriement de ressortissants français se termine le 16 avril. Dans les jours qui suivent, la France vote au Conseil de sécurité de l'ONU la réduction du nombre de casques bleus au Rwanda, s'oppose à la qualification de « génocide » car l'utilisation de ce terme enclencherait immédiatement une intervention militaire internationale. Dans la foulée, le Quai d'Orsay reçoit la visite du ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire rwandais, Jérôme Bicamumpaka, ainsi que le chef de la Coalition pour la défense de la République (CDR), Jean-Bosco Barayagziwa. La France reconnaît ainsi implicitement le gouvernement extrémiste rwandais autoproclamé après la mort de Juvénal Habyarimana.

Au début du mois de mai, le FPR gagne du terrain. Son avancée pousse une partie de la population à fuir vers le sud-est. L'adjoint au chef d'état-major des FAR, en visite en France, rencontre le général Huchon, lui demande de l'aide et reçoit une assistance en terme de matériel de communication cryptée, et la promesse d'une aide militaire. Malgré l'embargo sur les armes voté par le Conseil de sécurité de l'ONU, la France ravitaille les FAR en armes et munitions par des avions atterrissant à Goma au Zaïre. Des livraisons payées par la France. En juin 1994, Paul Barril est payé 1,2 million de dollars pour un contrat de « service et assistance » signé avec le gouvernement Habyarimana. Le 16 du même mois, sous la pression de journalistes et d'humanitaires comme Kouchner, Alain Juppé alors ministre des Affaires étrangères parle de « génocide » et annonce une intervention militaro-humanitaire dite opération

Turquoise. Cette intervention est autorisée par l'ONU mais condamnée par le FPR et les partis de l'opposition démocratique. Rapidement les forces de l'opération Turquoise mettent en place une « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest du Rwanda qui sert de refuge aux responsables du génocide et aux populations qu'ils contrôlent. Dans cette zone, les Tutsi qui ont survécu, continuent d'être massacrés. Les FAR en déroute, fuient vers le Zaïre sous protection Turquoise. Dans cette zone contrôlée par les Français, aucun de ceux qui ont organisé localement le génocide (préfets, sous-préfets, miliciens...) ne sont arrêtés.

Après le génocide

Le chef des FAR, le général Augustin Bizimungu, est vu, à Goma, dans un véhicule de l'armée française. Après la fin de l'opération Turquoise, le 21 août, les FAR se réorganisent, avec l'appui de Mobutu, au Zaïre où 500 militaires français restent présents jusqu'à la fin septembre. Les membres du gouvernement intérimaire sont toujours officiellement reçus en France. En novembre 1994, François Mitterrand refuse d'inviter au sommet franco-africain de Biarritz les nouvelles autorités rwandaises. Paris, qui bloque l'aide financière au nouveau régime de Kigali, finit par céder aux indignations et accepte que l'Union européenne verse 67 millions d'écus en soutien au Rwanda.

Quels intérêts la France défend-elle quand elle choisit d'aider les génocidaires ?

Pourquoi cette hostilité de la France à l'égard du nouveau gouvernement rwandais ? Les nouveaux dirigeants issus du FPR sont anglophones et depuis la colonisation la France conçoit sa politique africaine dans le fantasme d'une rivalité avec l'Angleterre et les autres pays anglophones. Pour Mitterrand, si les hommes du FPR parlent anglais, c'est qu'ils sont sous influence américaine.

Si la France accorde un soutien indéfectible aux génocidaires, c'est par peur que le Rwanda passe sous l'influence d'un pays anglophone

(les USA) et aussi par incapacité à imaginer la politique africaine de la France hors du cadre étroit de la « doctrine Foccart ». Cette doctrine, qui porte le nom du responsable de la politique africaine auprès de De Gaulle, Pompidou, Giscard et Mitterrand, a pour principe de ne jamais faire défection au potentat qu'on a mis en place. Ainsi, au Congo, Mobutu qui se débarrassa du révolutionnaire Lumumba obtint le soutien de la France jusqu'à sa chute, qu'elle ne fut pas en mesure d'empêcher. Entre-temps, Mobutu avait rebaptisé le pays « Zaïre » et favorisé l'accès des multinationales françaises aux immenses richesses naturelles de son sous-sol (pétrole, diamant, minerais...). Pour la France, abandonner Habyarimana ou ses successeurs sous prétexte que son régime était ethniste, dictatorial, voire génocidaire, eut été donner un signe à Mobutu qu'il ne pourrait peut-être pas compter indéfiniment sur le soutien de la France. C'aurait été selon la « doctrine Foccart », risquer de voir Mobutu préférer des partenaires américains. C'aurait été aussi se priver de la présence de soldats français dans un pays pauvre mais frontalier du Zaïre.

Est-ce en faisant ce seul calcul que Mitterrand et quelques dirigeants ont fait le choix d'être complices d'un génocide ? Quelles que soient leurs motivations, il est impossible de contester que Mitterrand, Juppé et leurs comparses avaient connaissance de l'entreprise génocidaire à laquelle ils s'associaient.

Bibliographie

- | | | |
|--|--|--|
| Mehdi Ba, <u>« Rwanda, un génocide français »</u> , L'esprit frappeur, 1997, 109 p. | Jean-Paul Gouteux, <u>« La nuit rwandaise »</u> , L'esprit frappeur, 2002, 531 p. | Yolande Mukagasana, <u>« Les blessures du silence »</u> , témoignages du génocide au Rwanda, photographies de Alain Zazinierakis, Actes Sud, 2001, 159 p, 24,90€. |
|--|--|--|



La Résistance héroïque à Bisesero

Bisesero (prononcer : "Bissésséro") restera dans la mémoire du Rwanda le nom de la commune dont les habitants ont farouchement résisté à l'entreprise génocidaire. Déjà, la tradition de solidarité et d'auto-défense, avait permis aux Abaseseros (nom des membres de la commune de Bisesero) de repousser les assauts lors des massacres et pillages de 1959, 1962, 1973 et 1992. Certains Tutsi crurent donc pouvoir y trouver refuge en avril 1994. Les Abaseseros, Hutu, Tutsi et Twa étaient 50 000 avant le début des massacres.

Sur la colline de Muyira, à Bisesero, dès le 9 avril 1994, ils s'organisèrent pour résister aux génocidaires armés de fusils. Pour se battre, ils ne disposaient que de bâtons et de pierres. Aminadabu Birara fut nommé commandant de la Résistance, son adjoint Siméon Karamaga, qui a survécu, témoigne de leur tactique : *"Les miliciens portaient des habits blancs quand ils nous attaquaient. Lorsque nous les voyions arriver, j'allais devant les autres et je demandais à tout le monde de se coucher. Les miliciens arrivaient en tirant. Mais lorsqu'ils se rendaient compte que tout le monde était couché, ils se rapprochaient. Je demandais alors aux Abaseseros de se lever et de se mêler aux miliciens, car ainsi ils ne pouvaient pas jeter de grenades ou tirer avec leurs fusils sans prendre le risque de tuer les leurs."*

Les Résistants engageaient alors un combat au corps à corps avec le peu d'armes dont ils disposaient. Un autre rescapé raconte : *"Les hommes qui savaient se battre nous ont classés selon la capacité de chacun : ils ont groupés les jeunes gens forts et les hommes forts au premier rang, au milieu de la colline ; les filles et les femmes qui ramassaient et rassemblaient des pierres, au deuxième rang ; les vieux avec tout le bétail au sommet de la colline. Pour nous qui étions au premier rang, nous prenions position sur une même ligne, afin que le nombre des victimes soit peu élevé quand les assassins tiraient sur nous. Pour la même raison, nous nous couchions par terre quand ils ne nous avaient pas encore approchés. Nous devions éviter de gaspiller des pierres : nous ne devions les lancer que quand nous étions sûrs de pouvoir toucher l'ennemi."*

Siméon Karamaga, commandant de la résistance, rescapé du génocide.



La Résistance hardie de Bisesero conduisit les génocidaires à faire venir des renforts d'hommes en armes provenant d'autres préfectures. Un implacable massacre fut infligé aux Abaseseros résistants, par des journées entières de chasse à l'homme inlassablement répétées pendant des semaines. Sur les 50 000 habitants de la commune, une poignée de Hutu a quitté la Résistance face aux menaces répétées des génocidaires, tous les autres ont été exterminés.

Les soldats français : « humanitaires » ?

Le 26 juin 1994, il ne restait plus que 2 000 survivants à Bisesero. A 17 heures, lorsque arrivent des soldats français de l'opération Turquoise, quelques résistants sortent de leurs cachettes pour demander leur protection. Cachés dans la brousse depuis plusieurs semaines, blessés et non soignés, non alimentés, répugnant à boire l'eau d'une source devenue rouge de sang humain, ces rescapés sont dans un état physique déplorable. La plupart d'entre eux ont assisté au massacre systématique de leurs proches, famille et amis. Les soldats français commencent par douter de leur parole. Leur guide, un milicien, accuse les victimes d'être à l'origine de "troubles dans la région". Les militaires français réclament un rassemblement des

survivants. Chacun sort de sa cachette. Les soldats français annoncent alors qu'ils ne peuvent pas rester mais qu'ils feront un rapport et reviendront.

Ils abandonnent sans protection ni vivres les survivants qu'ils ont incité à sortir de leurs cachettes.

Dès le départ des Français, les miliciens finissent le massacre.

Lorsque les soldats reviennent, le 30 juin 1994, TROIS JOURS ont passé. Il ne reste plus que 900 survivants sur les 2 000. Des journalistes sont présents, notamment un photographe de Paris Match. Les soldats commencent à secourir les rescapés qui demandent à rejoindre les zones libérées par le FPR pour être en sécurité. Parmi eux, Chadrac Muvudandida, se souvient : *"Au bout de trois semaines, on nous a transférés vers la zone du FPR à Nyange car c'était notre souhait. Après avoir remarqué que nous n'avons pas voulu rester avec eux, les soldats français se sont fâchés et ont arrêtés de nous fournir des vivres."*

Un mémorial de la Résistance est aujourd'hui élevé à Bisesero.

Bibliographie :

African Rights, **« Résistance au génocide : Bisesero, avril - juin 1994 »**, « Témoins » n°8, (ISBN : 1 899 477 26 8), Londres, 1998, 112 p. environ 22€

Groupov, **« Rwanda 1994 »**, Editions Théâtrales, Paris, 2002, 174 p. 18 € (voir en particulier la « Cantate de Bisesero », également disponible sur CD).

Autres éléments sur la résistance au génocide :

Human Rights Watch & Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, **« Aucun témoin ne doit survivre (Le génocide au Rwanda) »**, Karthala, Paris, 1999, 931 p. environ 34 € (Sur la Résistance, pp. 252-259)

African Rights, **« Rwanda : Death, despair and defiance »**, Londres, Edition mise à jour août 1995, 1201 p. environ 40 € (Chapitre sur la Résistance, pp. 1024-1061) En anglais.
11 Marshalsea Road, LONDON SE1 1EP,

La couverture de « Courrier International »
Le 30 juin 1994



L'idéologie : condition du génocide

Pour qu'en 1994, après des massacres récurrents depuis 1959, un génocide ait pu être dirigé massivement contre les Rwandais Tutsi, il a fallu une longue préparation. Cette préparation idéologique a inculqué aux Rwandais qu'ils devraient se distinguer et se haïr entre Hutu et Tutsi. Mais que signifient ces deux mots, "Hutu" et "Tutsi" et d'où viennent-ils ? Quels mensonges se sont construits autour d'eux et continuent d'être propagés par la quasi-totalité des médias français ?

Selon des recensements douteux, parce que divulgués par un régime qui a accouché du génocide, la population du Rwanda, avant le génocide était réputée répartie entre trois "ethnies" dans les proportions suivantes :

- Hutu : entre 80 et 85%, la grande majorité de la population,
- Tutsi : 13 à 18%, une importante minorité,
- Twa : moins d'1%, une infime minorité qui a néanmoins joué un rôle important dans l'histoire et la culture du Rwanda ancien. Ils sont souvent comparés aux Pygmées.

Les médias, les politiciens, certains historiens, désignent hélas ! sans gêne ces trois catégories de la population comme des "ethnies", un mot occidental qui ne connaît aucun équivalent en Kinyarwanda, la langue de tous les Rwandais.

Comment en sommes nous arrivés à cette situation, où une différence identitaire qui n'était absolument pas déterminante dans le Rwanda pré-colonial a pris corps au point de se présenter comme une évidence quasi-"scientifique" aux yeux des Occidentaux et, plus dramatiquement, aux yeux des Rwandais eux-mêmes ?

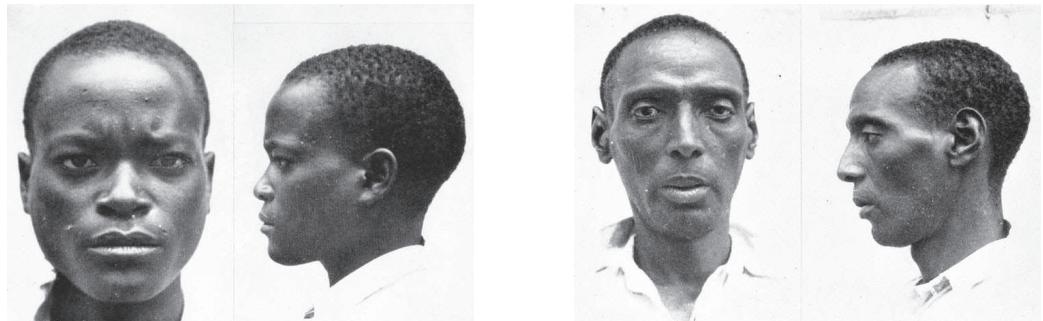
La fiction coloniale de l'histoire du Rwanda

En 1896, le Rwanda est exploré pour la première fois par des voyageurs allemands. Dans le partage administratif de l'Afrique noire pratiquée par les puissances coloniales européennes sur leurs cartes d'Etat-major, le Rwanda-Urundi (aujourd'hui respectivement Rwanda et Burundi) revenait de droit à l'Allemagne. C'est le dernier pays exploré et colonisé de toute l'Afrique, car ses nombreuses collines (le "pays des mille collines") le rendaient difficilement accessible.

Lorsque arrivent ces premiers explorateurs allemands, ils découvrent à leur plus grande surprise un pays disposant d'une structure politique déjà élaborée, à la différence de la plupart des autres pays d'Afrique : une nation unie autour de son "roi", le Mwami, disposant d'une organisation religieuse et militaire solide. La religion elle-même les surprend car il semble que ce soit une forme de monothéisme : les Rwandais adorent un dieu qu'ils appellent Imana, à qui ils attribuent la fondation de leur nation, dans une mythologie originale où la vache, principal bétail du pays, et son lait occupent une place importante.

Les explorateurs sont pétris d'une idéologie coloniale et raciste qui se veut scientifique. Ils sont donc sidérés par l'organisation sociale avancée qu'ils découvrent au Rwanda. Pour eux, des "sauvages" aussi évolués ne peuvent pas être tout à fait des "nègres". Ils constatent que la cour du Mwami ("roi") est fortement peuplée d'hommes grands et sveltes, au crâne haut, à la peau cuivrée, aux lèvres et au nez minces. Ils apprennent qu'un grand nombre d'entre eux, entre autres caractéristiques identitaires, se disent "Tutsi". D'autres hommes qu'ils rencontrent, sont moins minces, ont le nez épaté, des lèvres épaisses, le teint ébène : la plupart d'entre eux se disent "Hutu". De là, les explorateurs concluent immédiatement que ces deux descriptifs physiques correspondent à deux "ethnies" distinctes : Tutsi et Hutu.

Des Tutsi, les colons se forment d'emblée une image très favorables, élégants, intelligents, raffinés : ils ont la peau moins noire. Ce ne sont pas tout à fait des "nègres".



Photos d'un manuel d'ethnographie raciste des années 50, supposées représenter les caractéristiques distinctes des ethnies.

Tandis que le Hutu caractéristique est véritablement le "nègre commun" : épais, lourd, bête mais discipliné, travailleur si l'on sait être sévère, etc.

Tous ces lieux communs sont empruntés à la littérature "scientifique" de l'époque !

Pour trouver une explication à la présence de ces Tutsi qu'ils appellent des "nègres blancs", les « ethnologues » de l'époque vont inventer une théorie : le Rwanda aurait été autrefois (quand ?) habité par les seuls paysans Hutu, jusqu'à ce qu'un peuple "Nilo-hamitique" d'éleveurs les envahissent et les asservissent en leur imposant un roi. "Nilo-hamitique" signifie que ce peuple, venu de la région du Nil serait une descendance de Cham, l'un des fils de Noé.

Ceci expliquerait cela : si le Rwanda était déjà civilisé à l'arrivée des Allemands, c'est qu'un peuple déjà civilisé les avait conquis depuis longtemps. De cette théorie fumeuse, nul n'a été capable jusqu'à maintenant d'apporter le plus petit début du commencement d'une preuve (historique, archéologique ou linguistique). Néanmoins, comme les colonisateurs ne pouvaient admettre une civilisation "nègre" apparue sans l'aide du blanc, c'est cette histoire-là qui fut racontée du Rwanda et, bien plus grave, qui fut enseignée aux Rwandais à partir de la colonisation.

Une histoire qui devient "vraie" à force d'être répétée...

Les colons allemands n'ont eu que peu de temps pour coloniser le Rwanda : leur défaite dans la guerre de 1914-1918 les a privé de leurs colonies qui ont été réparties entre les puissances vainqueurs. Le Congo (ex-Zaïre) et le "Rwanda-Urundi" sont confiés à un mandat d'administration belge. Les Belges qui d'ailleurs s'étaient déjà précipités sur le Congo qui regorge de richesses naturelles (diamants, or, ...) et ont du coup abandonné l'administration du Rwanda à la congrégation catholique des pères Blancs.

Les pères Blancs s'enthousiasment pour la religion quasi-monothéiste rwandaise qui célèbre Imana : ils enseignent aux Rwandais que leur

"Ethnie", vous avez dit "ethnie" ?

Qu'est-ce que ce terme que les politiciens et les médias utilisent tous les jours sans jamais le remettre en question ? "Ethnie", comme "tribu" portent tous les clichés coloniaux qui sont invoqués sans scrupules dès lors qu'il est question de l'Afrique.

Apparu à la fin du XIX^{ème} siècle, souvent pour remplacer le terme « race », le mot « ethnie » est une invention idéologique des "sciences" coloniales, liée à l'étude des peuples asservis.

Ce mot dénierait-il aux colonisés un certain nombre de qualités ou d'attributs qui les rendraient aptes, comme le reste de l'humanité, à fonder des nations, des Etats ou des civilisations ? Dans l'imaginaire colonial, les sociétés du continent africain sont " primitives ", " sauvages ", " arriérées " ou " sous-développées ". Tout juste capables de maintenir des rivalités et conflits ("sauvages" bien sûr, comme les animaux de la brousse) entre "tribus", "ethnies", "races"...

Circonstance aggravante : jusqu'à présent, aucun de ceux qui utilisent ce terme d'ethnie n'a été en mesure d'en présenter une définition rigoureuse.

Depuis quelques années, on constate que le mot est de plus en plus employé dans les médias pour évoquer les "tensions dans les banlieues" en France...

Imana n'est autre que Jésus, tolèrent le maintien de certains rites qu'ils incorporent au catholicisme et vont même jusqu'à adapter le "Notre Père..." en remplaçant "que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel" par "que ton tambour résonne sur la terre comme au ciel".

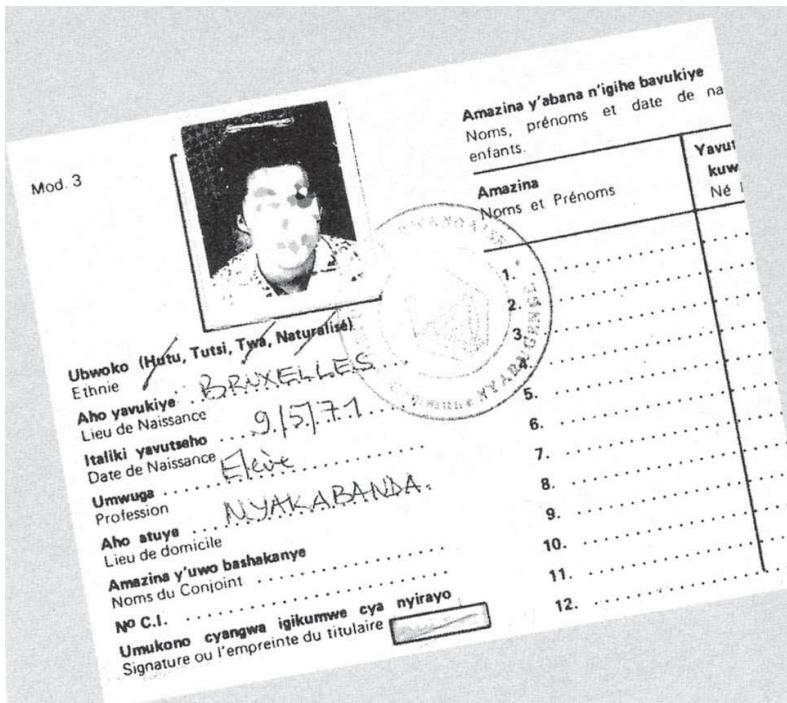
La mainmise religieuse est totale et le baptême catholique devient une condition administrative pour accéder à l'école. A peu de choses près, toute l'administration et l'école coloniales sont entre les mains des pères Blancs. Ils privilégient les Tutsi, en favorisant leur accès exclusif à l'éducation et aux fonctions dirigeantes. De cette façon, les colons pensent se contenter de continuer de privilégier une "ethnie" d'élite qui aurait eu le monopole du pouvoir avant la colonisation. Or, ceci est une autre invention des colons. Avant la colonisation, les Hutu et Tutsi se partageaient dans des proportions diverses l'exercice d'un pouvoir que tous reconnaissaient.

Les Tutsi ne sont ni une « élite », ni une « ethnie ».

Dans le Rwanda pré-colonial, se présenter pouvait consister à signaler son lignage (c'est-à-dire sa généalogie, que chaque Rwandais connaissait par cœur et pouvait décliner sur des générations et des générations en remontant à plusieurs siècles), son clan (c'est-à-dire un ensemble de familles plus ou moins "jumelées" et mélangeant volontiers Hutu et Tutsi), son corps d'armée, et cette autre mention, sans équivalence pour nous : Hutu, Tutsi ou Twa. Les Tutsi ne forment ni un groupe clairement constitué, et encore moins une « élite ».

Les Tutsi ne sont pas une ethnie : ils partageaient et partagent avec les Hutu et les Twa du Rwanda, la même langue, la même culture, la même religion et les mêmes rites, le même territoire. Quels critères resteraient alors pour désigner les Hutu et Tutsi comme des "ethnies" distinctes ?

Cela n'a pas empêché l'administration coloniale belge d'instituer en 1931 une carte d'identité obligatoire avec mention "ethnique" obligatoire. Or, beaucoup de Rwandais étaient incapables de dire s'ils étaient Hutu, Tutsi ou Twa. Pour trancher les cas litigieux,



La carte d'identité mise en place par l'administration belge et qui distingue les prétendues ethnies.

l'administration décide d'adopter un critère implacable. Il est en parfaite continuité avec leur histoire fantaisiste qui veut voir dans les Tutsi un peuple d'éleveurs : le propriétaire de 10 vaches ou plus sera déclaré Tutsi, celui qui en possède moins de 10 sera Hutu. Ainsi, parfois des frères, ou d'autres membres d'une même famille ont été déclarés les uns Hutu et les autres Tutsi, en fonction de l'état de leur fortune en 1931 !

Les colons belges encouragent donc concrètement l'émergence d'une élite Tutsi, à qui ils délèguent parfois l'administration locale sous réserve qu'elle se soumette aux exigences coloniales. Les Tutsi tendent donc à devenir une réelle élite parmi les colonisés et à tous on enseigne que ce privilège social des Tutsi existe depuis des siècles. La fiction coloniale devient ainsi peu à peu une réalité.

La pseudo "révolution" de 1959

Dans les années 1950, une vague de lutte anti-colonialiste traverse l'Afrique et le monde. Les Tutsi, souvent plus instruits que la moyenne et mieux informés puisque leur accès à l'éducation a été favorisé, sont les premiers à envisager de libérer leur pays de l'occupation coloniale. L'église et l'administration coloniale belge,

sentant venir un vent de révolte décolonisatrice décident alors d'une volte face en 1959 en encourageant les Hutu à se révolter contre leurs "opresseurs Tutsi", ce qui est pour eux le meilleur moyen de préserver l'oppression coloniale. Ils encouragent le déchaînement anti-Tutsi, une forme de racisme ou plus précisément "d'ethnisme", au profit des Hutu, proclamés "ethnie majoritaire".

Aux yeux du monde, y compris de l'extrême gauche européenne, cette "révolution" fomentée par les oppresseurs coloniaux eux-mêmes, passe pour un juste retour des choses, une sorte de "jacquerie" ou de révolte des paysans opprimés. Peu de voix s'élèvent contre les brimades, pogroms et massacres subis par une minorité, au nom d'une vision ethniste qui veut voir dans les Hutu "l'ethnie majoritaire" et dans leur violence orientée contre les Tutsi une révolte des opprimés.

Sous le regard bienveillant de la Belgique, la république Rwandaise indépendante est fondée en 1962 sur le principe odieux de "démocratie ethnique". Ainsi, l'"ethnie" majoritaire Hutu doit y exercer un pouvoir exclusif et sans partage. Des massacres de Tutsi scandent l'existence de la « république indépendante » depuis ses prémisses. Citons les dates de ces principaux massacres : 1959, 1960, 1961, 1963, 1966, 1967, 1973, 1990, 1992, 1993 et bien sûr le génocide programmé et exécuté d'avril à juin 1994.

Au fil de ces massacres, de nombreuses familles de Rwandais Tutsi ou d'opposants politiques choisissent le chemin de l'exil plutôt qu'une mort promise. Beaucoup d'entre eux se retrouvent en Ouganda voisin où certains fondent le Front Patriotique Rwandais (FPR) avec l'ambition de libérer leur pays de l'ethnisme.

Le FPR tente de négocier politiquement puis militairement le retour des réfugiés, sans succès. Une vaste offensive militaire est engagée par le FPR de 1990 à 1993 pour conquérir le Rwanda et le libérer de la dictature ethniste. Depuis le début des combats, la France envoie des troupes et des armes pour soutenir le gouvernement Rwandais et repousser les assauts du FPR. C'est la victoire militaire du FPR qui marque la fin du génocide en juillet 1994.

Depuis cette date, le FPR est au pouvoir. Malgré les calomnies racistes habituellement colportées par les médias français, le FPR

n'est pas un "parti Tutsi", mais le seul parti politique de l'histoire du Rwanda qui s'oppose à la distinction ethnique importée par les colons. "ni Hutu, ni Tutsi, nous sommes tous Rwandais" répète inlassablement le FPR depuis 10 ans avec un certain courage et dans un profond isolement. Cela ne signifie pas que le FPR est "parfait", ni une perfection de "démocratie" ou de progressisme. Mais dans le contexte du Rwanda de l'après-colonisation et de l'après-génocide, le FPR est le seul grand parti qui lutte contre l'ethnisme. Il existe au Rwanda un petit parti socialiste, sans grande influence politique. Nous n'avons découvert jusqu'à présent aucune trace d'un parti s'y réclamant du communisme.

Face aux attaques et calomnies systématiques de la diplomatie et des médias français contre le FPR, il est important de ne pas se laisser berner et d'avoir à l'esprit que ceux qui sont prompts à critiquer ce parti sont souvent des négationnistes ou des complices, politiques ou idéologiques du génocide.

Les médias du génocide

Le développement et la propagation de l'idéologie ethniste des colons, l'enseignement d'une histoire nationale réinventée de toute pièce, ont créé les conditions d'une haine contre les Tutsi. Cette haine, depuis l'indépendance, a été entretenue et canalisée par les médias extrémistes du "Hutu-Power" qui appelaient au génocide à mots plus ou moins couverts dans le journal "Kangura" et sur la radio RTLM (Radio Télévision Libre des Mille collines). "Kangura" a fait sa une sur un portrait de Mitterrand, en décembre 1990, en l'accompagnant de cette formule : "c'est dans le malheur que les véritables amis se découvrent". Le FPR avait depuis peu lancé son offensive militaire, l'armée française était venue les contrer, et le même numéro publiait une nouvelle bible raciste : "les dix commandements des Bahutu". Des textes et des chansons appelaient au "travail" (terme qui désignait l'extermination), et recommandait de ne pas prendre en pitié les "Inyenzi", c'est-à-dire les cafards. Cafards ou serpents, les Tutsi étaient systématiquement déshumanisés et désignés par des noms d'animaux, de même qu'ils étaient présentés

comme une menace de l'extérieur : celle du FPR, "une armée d'étrangers qui veulent nous envahir".

En France, c'est un racisme plus insidieux peuplé de clichés coloniaux qui a accompagné la présentation du génocide dans les médias. "Les tribus rivales du Rwanda s'affrontent", "la vieille guerre inter-ethnique a recommencé", "la situation est confuse dans ce petit pays d'Afrique centrale où règne la violence la plus *sauvage*", etc. Le caractère politique du génocide, ses origines coloniales, sa dénomination même comme génocide sont systématiquement escamotés. Les médias français n'ont eu qu'à surfer sur une idéologie colonialiste encore bien ancrée dans un pays où les enfants ont presque tous lu "Tintin au Congo" sans sursauter...

Au Rwanda comme en France, si la politique est devenue criminelle par le biais de l'armée, c'est une longue préparation idéologique entamée à l'école et prolongée par les médias qui l'a rendue possible.

Bibliographie sur l'ethnisme :

Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, « Au cœur de l'ethnie (Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique) », La Découverte / Poche, Paris, 1999, 227 p. environ 10 €.

Jean-Pierre Chrétien et Gérard Prunier (sous la direction de), « Les ethnies ont une histoire », Karthala-ACCT, Paris, 1989, 435 p. 26,60 €.

Jean-Pierre Chrétien, « Le Défi de l'ethnisme (Rwanda et Burundi : 1990-1996) », Karthala, Paris, 1997, 400 p. 24,70 €.

Dominique Franche, « Rwanda : Généalogie d'un génocide », "les petits libres", Mille et une nuits, Paris, 1997, 95 p. environ 2 €.

Le négationnisme : arme idéologique des génocidaires

C'est une des caractéristiques des entreprises génocidaires de prendre en charge leur propre dissimulation. Le génocide des juifs d'Europe par les nazis a été dissimulé par la bureaucratie allemande et ses alliés. Après 1945, certains ont voulu mettre en doute ou carrément contester l'existence des chambres à gaz par lesquelles le crime de génocide était accompli. D'une façon comparable et avec les mêmes genres de discours, on assiste à une tentative de négation du génocide au Rwanda, entreprise par les cerveaux du génocide et leurs complices. Parmi les complices, les dirigeants et chiens de garde de l'impérialisme français occupent une bonne place.

Pour éveiller la vigilance, évoquons ici les principales stratégies de discours mises en œuvres par les négationnistes du génocide au Rwanda. Leur objectif est de nier la nature du crime : un génocide. Ils espèrent ainsi dédouaner les criminels et leurs complices. Du même coup, ils tuent une deuxième fois les victimes en violant leur mémoire et rendent la vie insoutenable aux rescapés, à qui le statut de survivants d'un génocide est contesté. Amoindrir, atténuer, relativiser : c'est en cela que consiste en général les discours des négationnistes.

Comptabilités macabres

La première bataille des négationnistes et autres révisionnistes des génocides consiste à discuter le nombre des victimes pour le réviser à la baisse. Cela s'est vérifié chez les négationnistes de l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis, comme chez ceux du génocide des Arméniens par les troupes ottomanes (1915). On retrouve le même procédé chez les négateurs du génocide des Rwandais Tutsi.

Il est normal que la question du nombre de victimes d'un génocide puisse faire l'objet de recherches historiques et donc de débats entre historiens avant d'être établie. Pourtant, une fois qu'un nombre est établi ou estimé, sa remise en question systématique n'est pas anodine et traduit une volonté, en le diminuant, d'amoindrir le crime.

Face aux débats sinistres mais nécessaires sur le nombre des victimes du génocide, quelques points doivent être rappelés :

1°) La réalité du nombre de morts n'est pas variable. Ce qui peut être imprécis, c'est la connaissance qu'on en a. D'une certaine façon, le problème est comparable au décompte des personnes présentes dans une manifestation : ce n'est pas parce que les médias relaient la divergence des sources ("10 000 selon la police, 35 000 selon les organisateurs") qu'ils sont "objectifs". La vérité objective serait celle du nombre exact de personnes présentes. On verrait alors quelle estimation, de celle de la police ou des organisateurs, est la plus proche de la vérité.

2°) Etant dans l'incapacité matérielle d'établir le chiffre vrai, qui exigerait un décompte un à un, on est contraint de s'en tenir à des estimations que l'on peut recouper. C'est-à-dire : évaluer le nombre des victimes à partir de plusieurs méthodes et comparer les résultats pour définir une "fourchette".

3°) Après le génocide, le gouvernement du Rwanda a estimé le nombre de victimes à 1 million, sur la base d'une enquête à travers tout le pays. Or, il est établi depuis, que des familles entièrement exterminées n'ont pas été prises en considération dans ce décompte, car quand les seuls survivants d'un village étaient des génocidaires, l'enquête s'appuyait uniquement sur leurs témoignages. Par conséquent, le chiffre d'un million est un chiffre minimal.

4°) Le seul historien à avoir établi une estimation argumentée sur la base de recoupements est Jean-Paul Gouteux, qui arrive à une fourchette située entre 1 300 000 et 2 000 000 de victimes. Pourtant, dans la presse fidèle au ministère français des affaires étrangères, le chiffre le plus couramment avancé est de 800 000. Parfois, chez certains champions du révisionnisme (comme le journal *le Monde*,

Atténuer, relativiser : un extrait ironique de Victor Hugo

La stratégie générale des négationnistes consiste à relativiser les crimes de génocides. Victor Hugo a écrit une belle caricature de ce genre de discours "relativiste" :

"Les gouvernements balbutient une réponse. Ils ont déjà essayé ce bégaiement. Ils disent : On exagère.

Oui, l'on exagère. Ce n'est pas en quelques heures que la ville de Balak a été exterminée, c'est en quelques jours ; on dit deux cents villages brûlés, il n'y en a que quatre-vingt-dix-neuf ; ce que vousappelez la peste n'est que le typhus ; toutes les femmes n'ont pas été violées, toutes les filles n'ont pas été vendues ; quelques unes ont échappé. On a châtré des prisonniers, mais on leur a aussi coupé la tête, ce qui amoindrit le fait ; l'enfant qu'on dit avoir été jeté d'une pique à l'autre n'a été en réalité, mis qu'à la pointe d'une baïonnette ; où il y a une, vous mettez deux, vous grossissez du double, etc., etc., etc.

Et puis, pourquoi ce peuple s'est-il révolté ? Pourquoi un troupeau d'hommes ne se laisse-t-il pas posséder comme un troupeau de bêtes ? Pourquoi ? ... etc., etc., etc.

Cette façon de pallier ajoute à l'horreur. Chicaner l'indignation publique, rien de plus misérable. Les atténuations aggravent. C'est la subtilité plaident pour la barbarie."

Victor Hugo, écrits politiques, 29 août 1876
[extrait d'un texte relatif à une guerre dans les Balkans].

par exemple) on lit encore le chiffre de 500 000 victimes. Dans un récent article dans *Libération*, le ministre des affaires étrangères de Villepin évoquait "près d'un million" de victimes qui est déjà plus recevable.

Dans cette valse des chiffres qui traduit le mépris de centaines de milliers d'humains qui n'ont que nos mémoires pour sépultures, les chiffres avancés puis répétés ne sont jamais appuyés sur une argumentation explicative. Ce devrait pourtant être le cas quand on révise le chiffre, et en particulier si c'est à la baisse.

L'entreprise négationniste veut d'abord réduire l'ampleur quantitative du génocide.

Elle veut aussi semer le trouble : si les chiffres sont "discutables", alors les faits le seraient peut-être aussi...

Un raffinement négationniste : le "Double génocide"

Subtilité inégalée, les négationnistes du génocide des Rwandais Tutsi s'offrent le luxe de reconnaître le génocide et de le désigner comme tel : ils prétendent qu'en retour, les Tutsi auraient entrepris un génocide à l'encontre des Hutu tout de suite après.

En la matière, le raffinement relève de la pure perversion. Les négationnistes ont tiré parti d'événements réels :

1°) A la fin du génocide, des violences spontanées des rescapés contre les génocidaires ont effectivement eu lieu à certains endroits du Rwanda. On peut dire qu'il s'agit de lynchages ou de débordements comme l'ont pratiqué, par exemple, ...les Français en 1944-1945, à l'encontre de collaborateurs réels ou soupçonnés. En France on appelle encore cette période "l'épuration". Personne n'a osé prétendre qu'il s'agissait là d'un génocide ! Ces violences ont été proportionnellement très réduites, et réprimées par le FPR (Front Patriotique Rwandais) actuellement au pouvoir après avoir mis un terme au génocide.

2°) Un grand nombre de génocidaires ont pris la fuite lors de la prise du pouvoir par le FPR, entraînant avec eux leurs familles et des civils qu'ils utilisent comme « boucliers ». Leur fuite vers l'exil a été escortée par les militaires français de l'opération Turquoise. Ils se sont retrouvés en très grand nombre dans des camps de réfugiés à Goma (Zaïre), où sévit alors une épidémie de choléra qui fut fatale à des milliers d'entre eux.

Ainsi, les négationnistes promoteurs de la formule du "double génocide" prétendent que le FPR aurait orchestré un génocide de "représailles" contre les Hutu. Pour étayer leur "thèse", ils additionnent alors au nombre des morts de "l'épuration", ceux de l'épidémie de choléra pour pouvoir brandir un nombre plus impressionnant de victimes.

Le même genre de renversement pervers a été opéré autour de l'extermination des Juifs, que certains ont tenté de relativiser en désignant les bombardements massifs de Dresde comme un "génocide".

Un des premiers promoteurs français de la "théorie du double génocide" est Bernard Debré, qui fut ministre de la "coopération" de Mitterrand à partir de 1995. Avant lui, Mitterrand avait donné le "la" au sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994. Hubert Védrine, ministre PS des affaires étrangères a pris le relais au temps du gouvernement de la gauche plurielle, quant à de Villepin, il n'est pas en reste puisque lui aussi a récemment parlé de "génocides" (au pluriel) au Rwanda.

La subtilité de ce négationnisme là tient en une lettre : un "s" qui marque le pluriel.

Un génocide est un acte politique !

Pourquoi est-il si important de veiller à la caractérisation exacte du crime de génocide ? Quel est l'enjeu de reconnaître le génocide ? Pourquoi est-il important de combattre les négationnistes ? Il y a un argument moral d'abord : par égard pour la mémoire des victimes.

D'autre part il y a de nombreuses raisons pratiques et politiques.

Preuve que quand les masses se saisissent d'une idéologie, elles la transforment en force matérielle : des bourreaux ont tués leurs voisins, parfois leurs amis ou leurs familles. Il est indispensable que justice soit rendue pour que les rescapés puissent vivre en paix si c'est encore possible. Pour que les massacres ne recommencent pas, car l'impunité est une incitation. C'est d'ailleurs l'impunité éprouvée

par l'expérience de nombreux massacres anti-Tutsi depuis 1959 qui pouvait convaincre les génocidaires de 1994 qu'ils ne seraient pas inquiétés. Il ne peut être question de réconciliation et de vie commune en paix sans que la justice ne soit rendue. Il n'est d'ailleurs pas rare que ce soient les coupables eux-mêmes qui la réclament.

Si l'appareil d'État de l'impérialisme français est tant attaché à nous falsifier les faits, les chiffres, la dénomination du crime, si la presse et les ministres successifs de gauche ou de droite sont si soucieux de mener la bataille idéologique, c'est parce qu'ils savent que la France, parfois par leur intermédiaire, est complice d'un génocide. Or, cela a des conséquences en matière de droit pénal international. Au regard des textes fondateurs de l'ONU, les gouvernants français complices

Qu'est-ce qu'un génocide ?

Un génocide, c'est la volonté délibérée et programmée d'un Etat d'éradiquer un groupe particulier de personnes. Le groupe « à exterminer » est systématiquement défini selon des critères racistes par les génocidaires (« race juive », « race Tutsi », « race tsigane » etc.). Le génocide se caractérise par le souci de ne laisser survivre ni vieillard, ni nourrisson, l'enfant à naître est vécu par les génocidaires comme une menace de perpétuation de l'espèce et, en tant que tel, à exterminer. L'idéologie génocidaire se caractérise par la déshumanisation des membres du groupe visé, assimilés à des animaux nuisibles (rats, cafards, serpents, ...) et par la dissimulation de l'entreprise génocidaire. Cette dissimulation passe par l'emploi d'euphémismes pour désigner les victimes (les nazis appelaient les convois de Juifs "la marchandise") ou l'acte génocidaire lui-même (pour les génocidaires rwandais il s'agissait de "travailler", pour les SS des camps nazis de "traiter la marchandise"). Cette dissimulation trouve son prolongement dans les discours négationnistes.

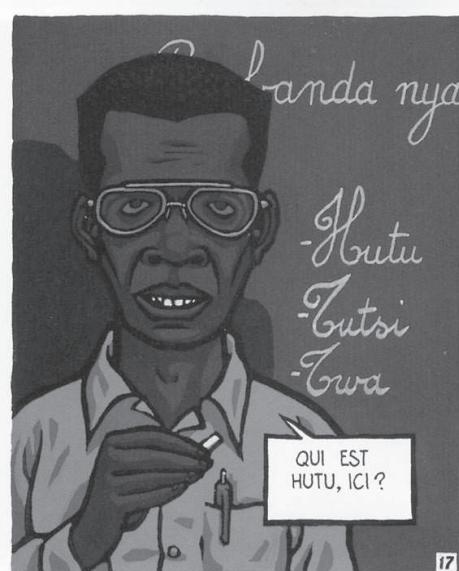
Le terme génocide est utilisé à tort et à travers, malgré ça, les trois qui sont unanimement reconnus au XXe siècle en toute rigueur sont :

- le génocide des Arméniens par l'armée ottomane (ou turque) (1915-1916)
- le génocide des Juifs et des Tsiganes d'Europe par les nazis (1942-1945)
- le génocide des Rwandais Tutsi par une large partie de la population entraînée par les extrémistes Hutu (avril-juin 1994)

du génocide sont condamnables et le Tribunal Pénal International de l'ONU est compétent pour faire comparaître et juger les plus hautes autorités dont la responsabilité serait établie. C'est cela que veulent éviter les ministres négationnistes, bien protégés qu'ils sont par des médias à leurs bottes. Jusqu'à présent, l'ONU n'a pas manifesté l'ombre d'une intention de poursuivre les gouvernants complices de génocide. Nous savons depuis longtemps à quoi nous en tenir concernant l'indépendance de l'ONU.

Du point de vue de notre lutte contre notre propre impérialisme, il ne nous est pourtant pas indifférent d'accuser l'État français à reconnaître sa complicité active dans la préparation et la conduite du génocide, aussi bien que dans la couverture du repli des génocidaires sous prétexte "humanitaire", de le faire condamner et de l'affaiblir. Outre le devoir moral qui nous lie à nos frères Rwandais, c'est une nécessité politique pour nous de porter un coup à notre impérialisme.

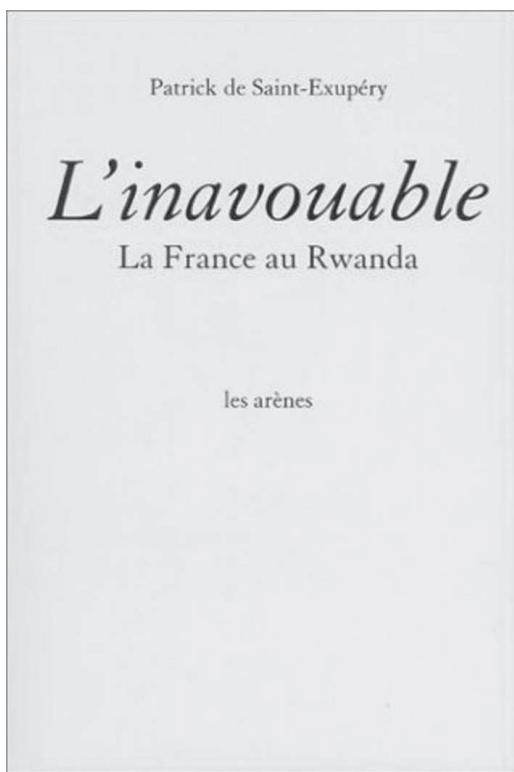
Aujourd'hui, ici, pour nous, apprendre l'histoire du génocide au Rwanda c'est aussi apprendre l'histoire de notre impérialisme, c'est aussi notre histoire. En nous informant, en combattant les révisionnistes et négationnistes, en combattant la désinformation, non seulement nous apportons un soutien au peuple du Rwanda, mais nous dérangeons les plans de nos gouvernants aux mains ensanglantées, qui nous préfèrent ignorants et abusés.



Pour en savoir plus

Attention ! Compte tenu de la vaste entreprise négationniste, méfiez-vous des livres sur lesquels vous pouvez tomber. Il y a maintenant des centaines de livres en français sur le Rwanda et nombre d'entre eux sont écrits par des négationnistes plus ou moins habiles. Le fait que l'auteur soit rwandais ne constitue nullement une garantie de sérieux : les négationnistes se recrutent d'abord parmi eux !

A lire absolument !



L'inavouable, la France au Rwanda

Patrick de Saint-Exupéry
Editions les arènes, 291 pages
19,90 euros

Patrick de Saint-Exupéry est journaliste au Figaro, c'est un grand reporter, présent dans les derniers jours du génocide à Bisesero. Il est dégoûté par l'attitude de la France. Pendant plusieurs années après 1994, il mène l'enquête pour comprendre comment sa patrie, la « république française », qu'il aimait, a pu se rendre complice d'un

génocide.

Tout au long du livre, il interpelle nos dirigeants et nous-même à propos de leur complicité de génocide, qu'il établit patiemment. Les 120 premières pages racontent sa descente aux enfers à Bisesero (voir article ci-dessus). Dans tous les chapitres suivants, Saint-Exupéry nous livre les étapes et les résultats de son enquête, sur les liens entre nos dirigeants actuels et passés avec la préparation et la conduite du génocide au Rwanda.

Il nous apporte de solides hypothèses sur les motivations du soutien de la France aux génocidaires. Après 1991, l'effondrement de l'URSS laisse une place libre à une concurrence impérialiste avec les USA. La France qui rêve d'occuper cette place, « expérimente » au Rwanda une stratégie d'intrigue politico-militaire qu'elle aimerait utiliser dans d'autres pays dominés pour les soumettre à son influence. Le résultat est de favoriser un génocide. L'attrait économique du Rwanda n'y est pour rien : il n'est qu'un petit exportateur de thé et de café.

Ce livre réunit un dossier accablant pour la France, qu'il appartient au lecteur de s'approprier pour transformer sa colère en lutte contre l'impérialisme français.



Pour suivre l'actualité du Rwanda, du travail de mémoire du génocide, et l'actualité des publications autour de l'Afrique des Grands Lacs, il faut de lire le bulletin bimestriel "***Liaison-Rwanda Europe***"

disponible exclusivement sur abonnement (15,24 € pour un an) auprès de :

Association Franco-Rwandaise

215, avenue du petit train, 34070 MONTPELLIER,
Tél;/fax : 04 67 22 17 91, Site internet : //bleumer.tm.fr/rwanda



Et encore...

Les dessins reproduits dans cette brochure proviennent de l'excellente bande dessinée **« Deogratias »** de Jean-Philippe Stassen, Dupuis, 12,50 €

Jean-Pierre Chrétien, **« L'Afrique des Grands Lacs »**, Deux mille ans d'histoire, Poche, 2003, 9,70 €.

C'est le travail d'historien de référence, le plus sérieux et le plus complet à ce jour. L'auteur tord le cou à tous les mensonges historiques. C'est lui qui dénonçait le « nazisme tropical » qui a engendré le génocide.

Jean-Pierre Chrétien (sous la direction de), « Rwanda, les médias du génocide », Karthala, 1995, 397 p, 26,60 €

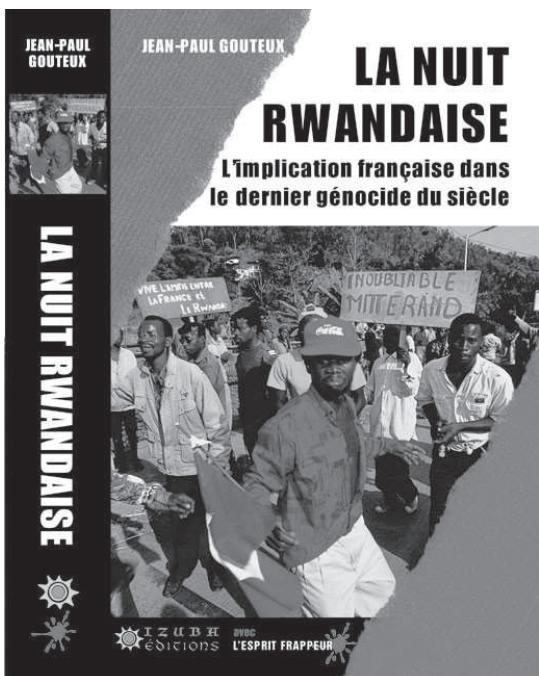
Même s'il est cher, ce livre a le mérite d'être la seule étude en français sur le rôle des médias dans la préparation et la conduite du génocide.

Dominique Franche, « Généalogie d'un génocide », Poche, 2004, 2,85 €.

Bref et pas cher, c'est une explication historique détaillée et sérieuse incitant à ne pas prendre Hutu et Tutsi pour des ethnies.

Groupov, « Rwanda 1994 » (DVD disponible en 2005)

Pièce de théâtre documentaire et militante. Remarquable travail historique et de documentation. On y trouve notamment le texte d'une excellente conférence intégrée au spectacle sur la question : « Hutu et Tutsi, qu'est-ce que cela veut dire ? »



Jean-Paul Gouteux, « La nuit rwandaise »

L'étude la plus complète sur la complicité de la France dans le génocide au Rwanda. Dagorno L'Esprit Frappeur 28,50 €.

(Malheureusement épuisé, réédition prévue en 2004).

Jean-Paul Gouteux, « Un génocide sans importance »

Une version condensée de La nuit rwandaise

Jean-Paul Gouteux, « Le Monde, un contre-pouvoir », Tahin Party, 2001, 2,90 €.

Etude du traitement du génocide dans un grand quotidien réputé, à tort, pour son sérieux et sa prétendue indépendance.

Publié par l'OCML Voie Prolétarienne

Pour contacter l'OCML-VP

Par courrier postal : OCML-VP – BP 122 – 93403 Saint-Ouen Cedex
Par courrier électronique : contact@vp-partisan.org

Visitez notre site internet : www.vp-partisan.org